

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE

Les étapes de la certification :

Etape 1 : Analyse préalable

½ journée en entreprise

½ journée de consolidation des données et préparation en back office

Objectif :

Définir la stratégie de l'entreprise par rapport à ce projet et envisager les aspects de communication interne pour valoriser le projet.

identifier que les candidats ont tous une expérience en lien avec toutes les missions couvertes par la totalité du référentiel choisi et cela avant que démarrent les rendez-vous d'évaluation. Les preuves qu'on leur demandera devront avoir moins d'un an pour être valides.

Valider la cohérence avec l'entreprise, entre le programme de formation et le référentiel de certification.

Présenter le planning.

Etape 2 : Information collective des candidats

½ journée en entreprise

Objectif :

Présenter en collectif aux candidats l'ensemble de la démarche qui les attend, formation + certification.

Passer en revue le référentiel.

Valoriser le projet d'entreprise.

Répondre aux questions

Etape 3 : Formation

Le nombre de journées dépend de la formation ciblée

Objectif :

Acquérir les connaissances fondamentales en lien avec le référentiel de compétences CCE.

Etape 4 : Mise en application en entreprise

2 mois environ si les candidats pratiquent

Etape 5 : Evaluation

3 rendez-vous de 2h30 en mini groupe de 3 personnes maximum avec un consultant dédié.

Objectif :

Construire avec chaque candidat, le portefeuille de preuves leur permettant d'être certifié sur le référentiel choisi.

Etape 6 : Vérification

Par nos vérificateurs

Etape 7 : Certification

Délivrance des certificats de compétence en entreprise par l'AFAQ Compétences

Tarif et financement : nous consulter

Rachel THEUREAUD 03 84 86 42 39